

Projet de Loi Mobilité

Aujourd'hui les fonctionnaires de l'Etat et Territoriaux Demain les fonctionnaires hospitaliers ?

La loi de mobilité des fonctionnaires sera soumise au débat, à la discussion et au vote de l'Assemblée Nationale les 2, 3 et 6 juillet prochain. Cette loi que Force Ouvrière combat depuis des mois est une attaque sans précédent contre le statut général des fonctionnaires. **Force Ouvrière exige le retrait des articles relatifs à la « réorientation professionnelle », à la « généralisation du cumul d'emplois à temps non complet » et au « remplacement et intérim » du projet de loi. Ces articles s'appliquent aux fonctionnaires de l'Etat et Territoriaux.**

La fin de la garantie de l'emploi pour les fonctionnaires de l'Etat et Territoriaux

L'article 7 de ce projet de loi remet en cause cette garantie à travers la réorientation professionnelle. Il permet à l'administration de licencier les fonctionnaires victimes de restructurations de services et qui auront leur poste supprimé. Dès lors qu'ils auront refusé 3 postes les fonctionnaires seront placés en disponibilité d'office (donc sans traitement) ou suivant leur âge mis à la retraite.

L'article 8 autorise le cumul d'emplois en temps incomplet entre les trois versants de la fonction publique. Un véritable écartèlement professionnel pour le fonctionnaire. C'est soumettre les agents publics à un système d'emplois précaires.

L'article 10 permet de faire appel à des intérimaires en lieu et place de fonctionnaires. A travers cet article c'est l'avenir de la fonction publique qui est directement menacé.

Ce projet de loi constitue une remise en cause sans précédent du statut des fonctionnaires. Il touche aujourd'hui les fonctionnaires de l'Etat et Territoriaux. Demain des dispositions identiques pourront être prises à l'encontre des fonctionnaires hospitaliers.

Pour toutes ces raisons, la fédération Force Ouvrière des personnels des services publics et des services de santé apporte son soutien à la mobilisation et à l'appel à grève lancé par la Fédération générale des fonctionnaires Force Ouvrière pour le 2 juillet.

Les représentants de la Fédération Force Ouvrière des personnels des services publics et des services de santé participeront à la conférence de presse qui se déroulera le 30 juin prochain, à l'initiative de la FGF FO avec la présence de Jean-Claude Mailly Secrétaire Général de la Confédération FO.

Le Secrétariat Fédéral.

Paris, le 26 juin 2009.